

LE CHIFFRE

43 est le nombre de compétiteurs qui ont été enregistrés le 25 mai lors de la traditionnelle Coupe de la ville de Guénange, à la base nautique. Organisée par le club de voile de Guénange, la SNBM (Société nautique de Basse Moselle), qui a aligné dix-neuf membres, la manifestation a permis à huit clubs de Lorraine ou d'Alsace de s'affronter. Le plus jeune participant était Théo, 10 ans, et le doyen, Gérard Kuster, avec soixante-dix-huit printemps.

Selon Didier Wallerich, le président de la SNBM, la principale difficulté technique du jour était le vent faible. Les barreaux ont donc dû s'armer de patience et faire preuve de stratégie pour avoir une bonne lecture du plan d'eau et bien barrer les dériveurs.

La Coupe de la ville a été remportée par Guy Nicloux, de la SNBM, en laser radial. Théo Pontieu, 10 ans, s'impose en optimist. L'équipage Leclerc Conge de la SNBM termine 2^e en double, de même qu'Anthony Conge, 2^e en simple.

le saviez-vous ?

Parmi les différents bateaux que l'on trouve au club de Guénange, il y a l'optimist, un petit bateau d'initiation léger et très simple à manœuvrer avec sa voile unique. C'est un support idéal pour les jeunes débutants (jusqu'à 15 ans), mais c'est aussi un bateau de compétition que l'on retrouve au championnat de France. Le laser est un dériveur monotype très populaire. C'est un solitaire, c'est-à-dire qu'il est barré par une seule personne.

Le bateau est très puissant et très rapide. La caravelle est un bateau à tout faire dont on peut se servir à la voile, à l'aviron ou au moteur. Sa facilité de manœuvre et sa grande capacité en font un bateau très intéressant pour les écoles de voile, pour la promenade. Le 420 est un bateau de type dériveur double (à deux équipiers) conçu pour de l'école de voile (initiation ou compétition). Le 470 est un dériveur en double (à deux équipiers, homologué pour trois) très rapide, utilisé lors des Jeux Olympiques



La Coupe de la ville a été remportée par Guy Nicloux, de la SNBM. Photo RL

POUR INFO

À Strasbourg avec le périscolaire de Distroff

Il reste encore quelques places pour la sortie que le périscolaire communal de Distroff organise au Vaisseau à Strasbourg sur le thème "Les sciences en s'amusant" mercredi 11 juin, de 7 h 30 à 18 h 30. Cette sortie fait suite au projet d'animation annuel sur les sciences, et concerne les enfants de 3 à 12 ans inscrits pendant l'année 2013-2014 au périscolaire. La participation équivaut au prix d'une journée complète en mercredis récréatifs (entrée, repas et transport inclus).

Renseignements et inscriptions jusqu'au lundi 2 juin auprès des animatrices du périscolaire.

URGENCES

Samu 18 (tél. 03 82 56 80 70).
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82) ; Klein à Illange (tél. 03 82 86 66 00) ; Sérafino à Uckange (tél. 03 82 86 36 10).
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

GUÉNANGE

Questions pour des champions !

Pour faciliter leur future intégration au collège, des élèves de CM2 de Bousse ont été invités à participer avec les 6^e de Guénange à un tournoi de "Grammatical Pursuit" inspiré du Trivial Pursuit. Les 3^e posaient les questions.

Quel est l'antonyme du mot antonyme ? Ou encore : « Epelez le mot coordination. » Voici un échantillon de questions qui ont été posées aux élèves de CM2 de Bousse et de 6^e du collège René-Cassin lors de la deuxième édition du "Grammatical Pursuit", une animation organisée par Mmes Bertucci et Steyer, professeurs de français au collège, et M. Mindé et Mme Douet, professeurs des écoles à Bousse. Mme Planque, professeur documentaliste du collège de Guénange, a apporté son aide pour la partie logistique de cet événement enrichissant et ludique.

La matinée a été coupée en deux parties : une visite du collège guidée par un surveillant et un élève de 3^e, et le jeu "Grammatical Pursuit". Pour ce dernier, 24 équipes mixtes, composées d'élèves de CM2 et 6^e, avec quatre élèves par équipe, ont répondu à de nombreuses questions posées par des élèves de 3^e. Grammaire, orthographe et vocabulaire étaient au programme.

« Cet exercice est un excellent moyen pour faciliter la liaison entre les cours de grammaire de CM2 et de 6^e et contribue à ce que les élèves de CM2 ne soient pas perdus à leur entrée en 6^e », a souligné Mme Bertucci. Mme Steyer s'est réjouie de la présentation du jeu sous forme de saynètes réalisées par les élèves de Mme Bertucci. M. Mindé, lui, a jugé cette édition encore meilleure que la précédente.

D'ailleurs, à la fin du jeu, les élèves de 3^e ont été épatés par les connaissances des CM2 et 6^e. Une opération tout bénéfice pour tout le monde. Les plus jeunes se sont sentis valorisés et ont eu la confirmation s'il en était besoin qu'il est toujours plus facile d'apprendre en s'amusant.



Tous les participants ont reçu un sous-main grammatical comportant tous les points essentiels à connaître pour les programmes de CM2 et 6^e. Photo RL

KÉDANGE-SUR-CANNER

La restauration scolaire se précise

Ce fut l'essentiel des débats de la dernière séance de conseil municipal : la création d'une restauration scolaire dans la maison des associations.

Les édiles de la commune se sont retrouvés en mairie pour une troisième séance ordinaire, mais fort importante, sous la présidence de Jean Kieffer, maire. Avant d'aborder la question essentielle de la création d'une restauration scolaire à la rentrée de septembre 2014, le Conseil a décidé à l'unanimité de créer trois régies pour l'encasement des produits communaux des lecteurs de la bibliothèque municipale, des locations des salles municipales, et de la navette de transport récemment mise place avec la commune de Klang. Puis ils ont validé les propositions du maire pour la commission communale des impôts directs, et enfin attribué l'adresse 14, rue des Moulins au nouveau collège.

Longue discussion ensuite au sujet de la création d'une restauration scolaire avec accueil des élèves pendant la pause méridienne, de 11 h 45 à 13 h 30. Où ? La Maison des associations (il fut un temps évoqué l'actuel presbytère inoccupé depuis des années...). Quel prix ? Une participation de 8 €, comprenant le repas et l'encasement par les Atsem pendant une heure et quarante-cinq minutes, sera demandée pour chaque séance. « De nombreuses familles ont répondu positivement à la création de ce nouveau service à la personne, et



Et une troisième fonction à la rentrée : le périscolaire... ! Photo RL

si toutes les intentions se confirment au moment de l'inscription définitive fin juin, nous pourrions avoir jusqu'à trente enfants », a indiqué Jean Kieffer.

Avant de passer au vote, le maire est revenu longuement sur l'action de l'Association des parents d'élèves (APE) pour saluer le remarquable travail d'enquête et de proposition, réalisé par cette association, très récemment créée, présidée par Pascale Weitten.

Plusieurs interventions autour de la table du Conseil ont insisté sur le fait que ce nouveau service ne serait pas gratuit, et qu'il ne pourrait fonctionner durablement que si les intentions exprimées par les parents se concrétisaient en juin par des inscriptions définitives, d'autant que les droits d'accès devront être payés au moment de cette inscription. Soumis au vote, ce projet de création d'une restauration scolaire a été

adopté à l'unanimité. Avant de se séparer, le Conseil a encore accepté l'indemnisation des arbres d'un vendeur d'une emprise foncière pour la piste cyclable, et procédé à la désignation de conseillers municipaux dans les différentes commissions de la CCAM, souhaitée par le nouveau président de l'intercommunalité pour impliquer davantage les conseils municipaux dans les projets intercommunautaires.

À NOTER

Amélioration du logement

Guénange : la permanence du Centre d'amélioration du logement de la Moselle (Calm) se tiendra le lundi 2 juin, de 10 h à 12 h, en mairie.

Elle est destinée à tous les propriétaires qui désirent réaliser des travaux dans leur résidence principale, leurs logements loués ou vacants : des moyens financiers (primes, subventions, prêts sociaux) peuvent être mis à leur disposition.

Renseignements : tél. 03 87 75 32 28.

Sortie à Kirrwiller le 5 juin

Guénange : l'association des Quatre Printemps organise une sortie à Kirrwiller le jeudi 5 juin prochain. Il reste quelques places disponibles. 68 €, incluant le voyage, le repas et le spectacle.

Renseignements et inscriptions auprès d'Annie Barbier (tél. 03 82 50 76 16).

Spectacle au centre social

Guénange : le centre social présente *La marge et le brouillon*, un spectacle jeune public conte et musique. Il aura lieu le dimanche 1^{er} juin à 14 h 30, à la salle polyvalente du centre social. Le prix d'entrée est fixé à 1,50 €. Le goûter est offert.

École de musique

Guénange : l'école de musique des Arpèges tiendra son assemblée générale le vendredi 6 juin, à 18 h 30, à la salle Louise-Michel du centre social.

VIE RELIGIEUSE

Communauté Saint-Maximilien-Kolbe : samedi 31 mai, messe à 18 h 30 à Buding. Dimanche 1^{er} juin, office à 9 h 15 à Volstroff et première communions à 10 h 45 à Metzervisse et Distroff : lundi 2 juin, prière du chapelet à Distroff à 15 h et groupe de prière à 20 h à Metzervisse ; mercredi 4 juin, office à Helling à 18 h 30.

DISTROFF

Animation à la bibliothèque

Mercredi 4 juin, à partir de 14 h, une animation livre-jeu sera proposée aux jeunes lecteurs à la bibliothèque municipale. Elle consistera à mener une enquête et résoudre des énigmes à travers des livres, tels que : « Mais où est donc Astérix ? Idéfix ? Panoramix ? Lenoir et Blanc font rire jaune », etc. N'hésitez pas à venir faire participer les enfants, d'autant que c'est gratuit.

BOUSSE

Concours de pêche

L'association de pêche La Sandre organise son concours annuel ce dimanche sur l'étang communal avec en jeu, les challenges de La Sandre et de la municipalité. Réserve habituellement aux membres de l'association (carte de pêche obligatoire), ce concours est également ouvert aux invités des adhérents (7 ou 12 € selon les cas à l'inscription). Au programme, en matinée, concours destiné aux Boussois de -16ans (3 €) avec inscription à 9 h. L'après-midi, concours réservé aux adhérents, à leurs épouses et invités avec inscriptions dès 13h30 (et non 14h15) (7 € à 12 € selon les cas). Contact : 03 87 73 99 15.

EN IMAGES



Tous en chœur
GUÉNANGE. Une cinquantaine de choristes a retracé le XX^e siècle en chansons lors d'un concert salle Voltaire. Sur scène, les chorales Tiff'notes de Rombas et À travers chants de l'école de musique de Guénange, soit une cinquantaine de choristes. *Frou frou*, *La Madelon*, en passant par *L'Hymne à l'amour*, c'est un beau panorama qui a été brossé avec un clin d'œil plus fun consacré aux 2^e et 3^e. Le tout a été orchestré de main de maître par Mylène Willaume et Axelle Colombo. Le public était ravi.

« Que du bonheur ! »



KÉDANGE-SUR-CANNER. Une première à Kédange autour de la salle Saint-Rémi avec l'organisation d'un spectacle de fin d'année donné par les 54 élèves de la maternelle et prolongé par une kermesse proposée par les membres de la dernière association née à Kédange : l'association des parents d'élèves présidée par Pascale Weitten. « Du monde, de l'animation, des cadeaux, une convivialité... Que du bonheur ! » a conclu Laurence Nicolas, directrice de la maternelle.

Des gestes essentiels



OUDRENNE. Le centre de secours local, en collaboration avec celui de Thionville, a organisé, à la salle communale d'Oudrenne, une session de premier secours civique. Neuf personnes, trois hommes, cinq femmes, et la jeune Camille, 12 ans, avaient répondu à l'invitation des pompiers locaux. Grégory, moniteur de secourisme du CS de Thionville, devait alterner les séquences d'information théorique et les exercices pratiques. Ainsi les stagiaires ont abordé et géré de nombreuses situations d'accidents : assurer la position latérale de sécurité, sécuriser un lieu d'accident, effectuer un massage cardiaque, réaliser un point de compression, utiliser un défibrillateur, réagir face à une personne inconsciente, parer un traumatisme ou une plaie... L'Amicale des sapeurs avait offert le repas de midi.